

PREAVIS N° 08/2022

de la Municipalité au Conseil communal relatif au
financement de la réfection des chemins AF,

1^{ère} étape

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Pour faire suite au préavis No 47/2019 qui traitait de l'étude de réfection des chemins AF et pour aller de l'avant, la Municipalité vous soumet aujourd'hui, le projet des travaux de réfection, étape 1.

Dans la continuité de ce projet, nous avons demandé à l'entreprise RWB, (qui a déjà travaillé sur l'étude et qui est spécialisée dans ce genre de projet) d'établir un devis pour ces travaux.

Cette offre contient les prestations pour fournir au maître d'ouvrage les dossiers nécessaires à l'établissement d'un dossier complet comprenant les phases **projet d'ouvrage, appels d'offres, projet d'exécution, exécution et mise en service** pour les chemins et drainages agricoles de Roche, soit l'étape 1. Conformément aux indications de la Direction générale de l'agriculture et de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), aucune mise à l'enquête n'est nécessaire pour ces ouvrages.

Cette offre concerne l'étape 1 sur l'ensemble du territoire de la Commune de Roche. Elle fait suite à l'étude préliminaire et l'avant-projet réalisés et à la consultation des services cantonaux et fédéraux sur l'inventaire des coûts et des aides financières potentielles.

2. DESCRIPTION DES PRESTATIONS A ACCOMPLIR

Selon la norme SIA 103, règlement concernant les prestations et honoraires des ingénieurs civils RPH version 2020, les prestations suivantes sont comprises dans la présente offre :

Les prestations contenues dans l'offre de RWB correspondent aux cases cochées (☒) ci-dessous.

Phases		Phases partielles	
<input type="checkbox"/>	1 Définition des objectifs	<input type="checkbox"/>	11 Enoncé des besoins, approche méthodologique
<input type="checkbox"/>	2 Etudes préliminaires	<input type="checkbox"/>	21 Définition du projet de construction, étude de faisabilité
		<input type="checkbox"/>	22 Procédure de choix de mandataires
<input checked="" type="checkbox"/>	3 Etude du projet	<input type="checkbox"/>	31 Avant-projet
		<input checked="" type="checkbox"/>	32 Projet de l'ouvrage
		<input type="checkbox"/>	33 Procédure de demande d'autorisation / Dossier de la mise à l'enquête
<input checked="" type="checkbox"/>	4 Appel d'offres	<input checked="" type="checkbox"/>	41 Appels d'offres, comparaison des offres, propositions d'adjudication
<input checked="" type="checkbox"/>	5 Réalisation	<input checked="" type="checkbox"/>	51 Projet d'exécution
		<input checked="" type="checkbox"/>	52 Exécution de l'ouvrage
		<input checked="" type="checkbox"/>	53 Mise en service, achèvement
<input type="checkbox"/>	6 Exploitation	<input type="checkbox"/>	61 Fonctionnement
		<input type="checkbox"/>	62 Surveillance / contrôle / entretien
		<input type="checkbox"/>	63 Maintenance
<input type="checkbox"/>	7 Expertise	<input type="checkbox"/>	71 Expertise

3. CHEMINS CONCERNES

Les chemins concernés par cette offre sont les suivants : 107C, 202A, 202B, 206A et 206B, selon plan annexé.

La longueur totale de ces chemins est d'environ 1'700 m.

De plus, les collecteurs de drainage traversants les chemins 107C, 206A et 206B seront aussi remis à neuf.

4. COÛT DES TRAVAUX

Le montant total des travaux, avant subvention, se monte à CHF 1'023'000.00 TTC (détail en annexe).

La subvention se monte à 57 % (CHF 583'110.00 TTC).

Un montant non subventionnable supplémentaire de l'ordre de CHF 25'000.-TTC doit être prévu par la Commune pour les éventuels achats de terrain, compensations nature, compensations récoltes.

Le coût pour la Commune est de CHF 464'890.00.-. TTC

5. CONCLUSION

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

Vu le préavis N° 08/2022 de la Municipalité au Conseil communal relatif au financement de la réfection des chemins AF, 1^{ère} étape ;

Où le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet ;

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;


- Décide :**
1. D'autoriser la Municipalité à procéder et à entreprendre les travaux pour un montant de CHF 464'890.- TTC, subventions cantonales et fédérales déduit ;
 2. De lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 464'890 TTC ;
 3. De financier ces travaux par la trésorerie courante ;
 4. D'amortir le montant des travaux sur une durée de 20 ans.


Adopté en séance de Municipalité le mardi 20 septembre 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic

la Secrétaire municipale


Chr. Lanz


R. Duronio

Annexes :

- estimation des coûts – récapitulation générale
- plan situation générale réfection des dessertes agricoles

Délégué(s) de la Municipalité : Eric Portner, municipal

Estimation des coûts - Récapitulation générale Etape 1

Degré de précision des devis estimatifs : +/- 20%

	Chemin 107C	Chemin 202A	Chemin 202B	Chemin 206A	Chemin 206B	Traversées collecteurs + chambres vers chemin 107C	Traversées collecteurs + chambres vers chemins 202A et 202B	Traversées collecteurs + chambres vers chemins 206A et 206B	TOTAL CHEMINS ET COLLECTEURS ETAPE 1
Longueur totale	715 m	230 m	270 m	225 m	250 m				1690 m
Longueur réfectionnée	715 m	230 m	270 m	225 m	250 m				1690 m
Nombre de tronçons réfectionnés	1	1	1	1	1				
Revêtement	Béton	Bitume	Bitume	Bitume	Bitume				
Profil type	5	4	4	4	4				
Coûts de réfection au mètre (CHF)	594	530	526	533	528				
Largeur	3.0 m	3.0 m	3.0 m	3.0 m	3.0 m				
	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]
Travaux de génie civil	246'675.00	65'550.00	76'950.00	64'125.00	71'250.00	35'000.00	12'500.00	12'500.00	584'550.00
Surcoûts liés aux analyses estringite et matériaux en place pour matières organiques (admis une seule analyse par chemin)	4'700.00	4'700.00	4'700.00	4'700.00	4'700.00	0.00	0.00	0.00	23'500.00
Surcoûts liés au HAP	51'051.00	16'422.00	19'278.00	16'065.00	17'850.00	0.00	0.00	0.00	120'666.00
Etude et surveillance	44'395.85	12'723.35	14'816.15	12'461.75	13'769.75	5'137.95	1'835.00	1'835.00	106'974.80
Frais de géomètre	12'568.75	3'512.50	4'082.50	3'441.25	3'797.50	0.00	0.00	0.00	27'402.50
Divers et imprévus	34'682.20	9'939.55	11'574.40	9'735.20	10'757.00	4'013.80	1'433.50	1'433.50	83'569.15
Sous total HT	394'072.80	112'847.40	131'401.05	110'528.20	122'124.25	44'151.75	15'768.50	15'768.50	946'662.45
TVA	30'343.60	8'689.25	10'117.90	8'510.65	9'403.55	3'399.70	1'214.15	1'214.15	72'892.95
Coût total des travaux (arrondi)	425'000.00	122'000.00	142'000.00	120'000.00	132'000.00	48'000.00	17'000.00	17'000.00	1'023'000.00

Remarques :

Un montant non subventionnable supplémentaire de l'ordre de 25'000.- TTC doit être prévu par la commune pour les éventuels achats de terrain, compensations nature, compensations récoltes.
Les coûts mentionnés ci-dessus sont y compris imprévus, honoraires ingénieurs civils et TVA
Les taux de subsides prévisibles doivent être déterminés conjointement avec le canton et la confédération



Etude préliminaire et d'avant-projet

19VS007-31-01

Commune de Roche Réfection des dessertes agricoles

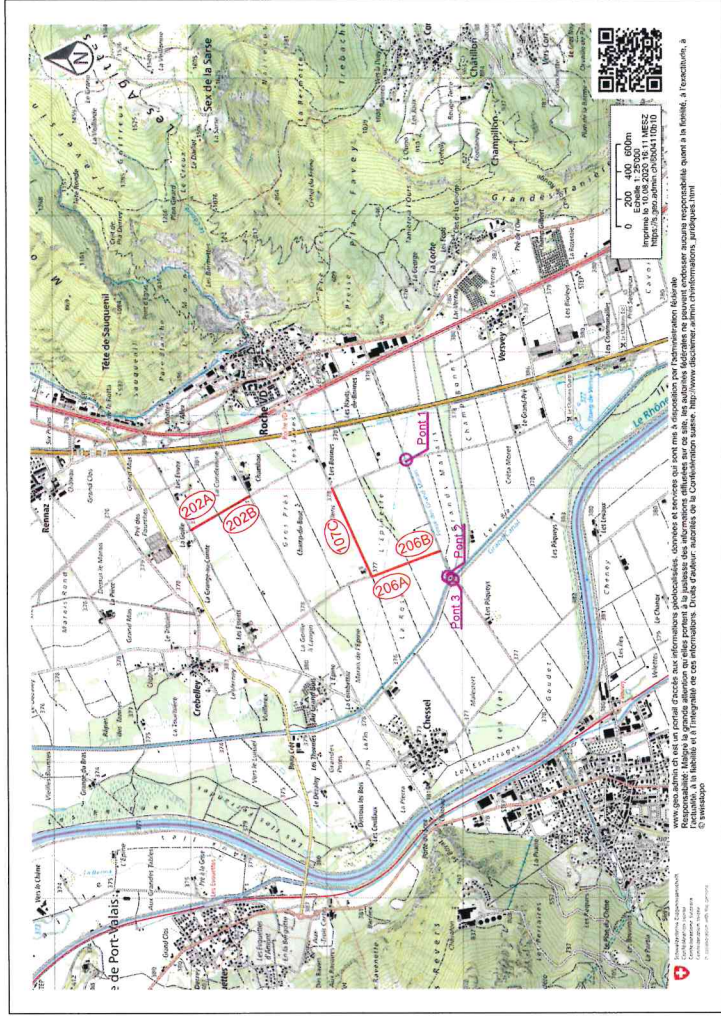
Infrastructures
Réfection des chemins AF Etape 1
Situation générale
Echelle 1:25'000



RWB Visual SA
1927 L'Écluse-Helise
T +41 52 202 31 39
www.rwb.ch

www.vaud.ch/infrastructure/chemins-agricoles

Situation générale 1:25'000



Légende
Chemins Etape 1

Chemins 206 A et B

